

Johannes van der Klaauw: "Les réfugiés s'installent au Maroc"

ENTRETIEN. Le Représentant Résident du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), M. Johannes van der Klaauw, nous entretient de l'évolution de la perception du statut des réfugiés au Maroc.

PROPOS RECUEILLIS PAR AÏSSA AMOURAG

Maroc Hebdo International: Le Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR) vient de réaliser un rapport sur l'état des réfugiés au Maroc. Peut-on avoir des chiffres?

Johannes van der Klaauw: Ici, au Maroc, à l'heure actuelle, on compte 800 réfugiés. Ce sont des personnes venues de certains pays de l'Afrique subsaharienne où il existe des crises politiques ou économiques. Là, je citerais à titre d'exemple, la violation des droits de l'Homme. Ces personnes ont dû fuir leurs foyers pour chercher une meilleure vie en Europe. Elles sont essentiellement de la Côte d'Ivoire (36%), la République démocratique du Congo (36%), et de l'Irak (20%).

Pourquoi l'Irak?

Johannes van der Klaauw: Parce que beaucoup d'Irakiens, qui avaient demandé l'asile politique en Syrie et en Jordanie, n'ont pas pu s'établir, pour une raison ou une autre, dans ces pays limitrophes de l'Irak. Et donc, ils sont venus au Maroc, où ils ont trouvé un refuge auprès de la communauté irakienne. Aujourd'hui, on compte près de 150 réfugiés irakiens. Ce qui veut dire que 1 réfugié sur 5 est irakien.

Il y a aussi des Palestiniens...

Johannes van der Klaauw: Au Maroc, la plupart des réfugiés palestiniens sont parfaitement intégrés dans la société, hormis quelques 25 personnes, qui n'ont pas encore obtenu une carte de séjour.

Le Maroc est-il toujours ce pays de transit pour les Subsahariens?

Johannes van der Klaauw: Je pense

que le Maroc a dépassé ce statut de pays de transit pour devenir un pays d'accueil et d'installation. Et ce pour une raison simple: ces réfugiés ne peuvent plus avoir accès à l'Europe. D'abord, à cause de la nouvelle politique d'immigration qui a conduit à un renforcement des frontières et ensuite la crise économique qui sévit actuellement en Europe.

Le ministère de l'Intérieur estime dans son dernier rapport que le nombre des réfugiés au Maroc se situe entre 10.000 et 12.000. Qu'en dites-vous?

Johannes van der Klaauw: Effectivement, on compte entre 10.000 et 15.000 réfugiés subsahariens au Maroc. En plus d'être clandestins, ils sont, pour la plupart, bloqués aux frontières entre le Maroc et l'Algérie et entre le Maroc et l'Europe. Quand le Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR) s'est installé au Maroc, il y a cinq ans, avec des moyens matériels renforcés, notre premier but était d'identifier les réfugiés parmi ce grand nombre de migrants.

Avez-vous identifié des réfugiés politiques?

Johannes van der Klaauw: Oui et ils sont très nombreux. Comme je vous l'ai dit, ils ont fui leurs pays en proie à la violence, aux persécutions, et à la guerre. Certains le font également pour des raisons ethniques ou sociales. Mais, très sincèrement, il est difficile pour nous de dire que tel réfugié a quitté son pays pour des raisons politiques ou tel autre pour des raisons économiques ou climatiques.

Comment l'Etat marocain considère-t-il ces réfugiés?

Johannes van der Klaauw: Le problème au Maroc, c'est qu'il n'existe pas encore une institution étatique ou une procédure publique qui s'occupe de ces réfugiés. C'est le HCR qui fait ce travail pour l'Etat marocain. Notre présence ici est temporaire et transitoire, le temps que l'Etat marocain adopte un dispositif législatif et institutionnel concernant ce problème. Nous sommes en contact régulier avec certaines administrations publiques comme la Police, la Gendarmerie royale et la Justice, pour les sensibiliser aux problèmes des réfugiés.

Comment le HCR protège-t-il ces réfugiés?

Johannes van der Klaauw: En leur donnant une carte du HCR. Certes, elle n'a pas valeur de carte de séjour, mais elle permet de les protéger contre les arrestations policières et les reconduite aux frontières. Cette carte, renouvelable chaque année, protège également les réfugiés contre le refoulement et l'expulsion. Je considère cela comme un pas considérable. Car, à l'époque, les réfugiés étaient souvent reconduits aux frontières voire expulsés. Mais plus maintenant, avec la carte du HCR.

Cette carte permet-elle aux réfugiés d'accéder au travail?

Johannes van der Klaauw: Malheureusement, non. Seule la carte de séjour permet aux réfugiés d'avoir les mêmes droits que les citoyens marocains. Notamment, l'éducation, la santé et le travail.

Y a-t-il des centres pour réfugiés au Maroc?

Johannes van der Klaauw: Le HCR a construit récemment, en par-

«On compte entre 10.000 et 15.000 réfugiés subsahariens au Maroc. En plus d'être clandestins, ils sont, pour la plupart, bloqués aux frontières entre le Maroc et l'Algérie.»

tenariat avec la fondation marocaine Orient-Occident, un centre d'accueil. Ce n'est pas un centre d'hébergement ni un lieu où les réfugiés sont logés. C'est un endroit où les réfugiés viennent durant la journée soit pour subir un soin psychothérapeutique soit pour recevoir une formation pratique aux métiers générateurs de revenus. On a ouvert également un restaurant et une garderie pour les enfants. Des cours sont aussi dispensés dans ce centre, notamment de français, d'arabe dialectal et d'informatique.

Pourquoi n'hébergez-vous pas les réfugiés qui n'ont pas où résider?

Johannes Van Der Klaauw: Ce n'est pas au HCR de les héberger, mais à l'Etat marocain. Seul ce dernier a les moyens et la capacité de le faire. Avec un budget de 2 millions de dollars par an, le HCR ne peut pas subvenir aux besoins des réfugiés.

Comment sont vos rapports avec l'Etat marocain?

Johannes van der Klaauw: Je dois reconnaître que l'Etat marocain fait beaucoup d'efforts pour trouver des solutions viables aux réfugiés. Il apprécie notre travail. En plus, il a créé un espace politique plus ou moins favorable. Mais cela ne veut pas dire que l'Etat marocain valide nos décisions. A l'heure actuelle, l'Etat marocain ne reconnaît pas encore formellement le statut des réfugiés. Certes, nous avons un dialogue franc et sincère avec lui, on lui présente nos chiffres et nos rapports, mais nous souhaitons toujours que l'Etat marocain reprenne en mains le dossier des réfugiés. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. ■